



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 23 mars 2020  
N° 2089

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Engagements des assureurs pour soutenir les assurés et les entreprises affectés par la crise du coronavirus**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, s'est entretenu aujourd'hui lundi 23 mars par téléphone avec le comité de présidence de la Fédération française des assurances (FFA) afin de recueillir leurs engagements pour accompagner les entreprises affectées par la crise du coronavirus.

Les assureurs se sont ainsi engagés à :

- **contribuer à hauteur de 200 millions d'euros au fonds de solidarité** qui a été créé par le Gouvernement pour soutenir les entreprises confrontées à une baisse significative de leur activité ;
- **différer le paiement des loyers pour les très petites entreprises (TPE), les petites et moyennes entreprises (PME)** appartenant à l'un des secteurs dont l'activité est interrompue en application de l'arrêté du 15 mars 2020 ;
- **maintenir les garanties d'assurance des TPE qui connaîtraient des difficultés ou des retards de paiement** pendant toute la durée de la période de suspension de l'activité ;
- **travailler à la conception d'un produit d'assurance en cas de catastrophe sanitaire majeure** pour améliorer l'offre de couverture assurantielle à destination des entreprises pour l'avenir.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Je me félicite des engagements qui m'ont été présentés ce matin par les assureurs pour accompagner nos entreprises et nos concitoyens dans cette crise. La contribution des assureurs au fonds de solidarité, l'engagement de report des loyers pour les TPE et PME, le maintien des garanties pour les TPE qui auraient des difficultés de paiement, sont autant de mesures fortes pour soutenir notre tissu d'entreprise dans ces circonstances difficiles. J'attends désormais des propositions innovantes de la part des assureurs pour concevoir un produit d'assurance qui permettra d'améliorer la couverture des risques sanitaires majeurs à l'avenir.* »

Cabinet de Bruno Le Maire  
01 53 18 41 13  
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr